



Studio de projet semestre pair 07 Atelier hors les murs - Morvan

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P8
Semestre	8	Heures TD	148	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Garcia

Objectifs pédagogiques

Deux studios de Master associés

Nous avons soumis la candidature de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, de l'École d'urbanisme de Paris et du Parc Naturel Régional du Morvan au programme "Atelier Hors les Murs" organisé par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Cette candidature a été retenue le 24 avril 2020. Dans le prolongement de cet atelier qui se tiendra à l'automne 2020 dans la commune d'Alligny-en-Morvan dans le Parc Naturel

régional du Morvan, nous proposons un enseignement qui se développerait sur deux semestres : en s'appuyant sur "l'Atelier Hors les Murs" le premier semestre (P7/9) explore les problématiques urbaines liées aux enjeux du territoire, et le second semestre (P8) explore l'échelle architecturale. Cette proposition exprime notre volonté de sensibiliser les étudiants à des enjeux contemporains d'intervention sur le cadre de vie et notre capacité

d'intervention des écoles en association avec des partenaires locaux. Les studios que nous avons menés ensemble à l'école ont montré la cohérence d'un enseignement sur plusieurs échelles de projet.

"Atelier Hors les Murs" n°2 – L'Unité de vie du futur

Revitalisation de la commune d'Alligny-en-Morvan dans le Parc Naturel Régional du Morvan

En partenariat avec le Parc National Régional du Morvan et l'École d'Urbanisme de Paris avec les enseignants Stéphane Mercier et Anne Pétilot

Contenu

Tandis que le premier semestre explore les problématiques urbaines liées aux enjeux du territoire, en s'appuyant sur "l'Atelier Hors les Murs", ce deuxième semestre explore l'échelle architecturale. Il s'agira pour les étudiants de concevoir un habitat lié à une activité comme une « unité de vie du futur ». En s'appuyant sur le travail effectué par le groupe d'étudiants du premier semestre, les étudiants (pour certains nouveaux et pour les autres ayant participé au premier semestre) mettront en place des stratégies de projet résilientes et coopératives pour esquisser les outils d'une profession qui est en train de muter.

Les étudiants seront amenés à concevoir un modèle d'« unité de vie du futur » intégrant à la fois un projet à l'échelle du territoire, à l'échelle de la commune et un projet architectural dont le programme sera à identifier par les étudiants. Les étudiants s'inscriront dans le projet de « hameau du futur », en concevant un habitat lié à une activité comme une « unité de vie du futur ». Il s'agira de concevoir un bâtiment en intégrant l'ensemble des paramètres de développement durable : principes bioclimatiques, gestion des énergies et choix des matériaux. Un ensemble de paramètres qui participe à réduire l'empreinte carbone des projets. Cet atelier permettra aux étudiants d'envisager l'avenir du métier d'architectes dans des zones du territoire hors des milieux urbains. Les étudiants développeront leur capacité à concevoir des stratégies de projet de l'échelle du territoire et à l'échelle architecturale pour concevoir un village inclusif.